

Mesdames et Messieurs les Présidents, Vice-présidents et Membres de la Conférence de la Solidarité et de l'Autonomie de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, du Conseil Territorial de Santé de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

L'Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy a l'honneur de vous associer à la dynamique régionale initiée par l'Instruction ministérielle du 16 juillet 2021 relative à l'élaboration des feuilles de route régionales de la Stratégie Décennale de Lutte contre le Cancer.

Cette stratégie, annoncée par le Président de la République le 4 février 2021 et publiée par le décret du 4 février 2021, définit les priorités françaises pour les dix prochaines années dans le champ de la lutte contre le cancer. Pour permettre le bon déroulement de cette stratégie dans les territoires, il est demandé aux agences régionales de santé d'élaborer une feuille de route régionale pour en décliner les actions en fonction des enjeux nationaux et des priorités locales.

Dans le cadre de la feuille de route régionale 2021 – 2025 pour la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, vous êtes invités à participer à son élaboration aux côtés de l'Agence de Santé au travers de la présente consultation organisée conformément aux recommandations de l'instruction ministérielle du 16 juillet 2021.

Les actions prévues par la dynamique de la Stratégie Décennale de lutte contre les cancers s'inscrivent au sein de quatre axes principaux :

- Axe 1 : Améliorer la prévention ;
- Axe 2 : Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ;
- Axe 3 : Lutter contre les cancers de mauvais pronostic ;
- Axe 4 : S'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Ces actions figurent dans le listing de l'Annexe 2 de l'instruction ministérielle, dont le détail est consultable dans le document de présentation des actions (« Stratégie Décennale de lutte contre les cancers 2021 – 2030 – Feuille de Route 2021 – 2025 »).